

## Manifeste pour une Wallonie maîtresse de sa culture, de son éducation et de sa recherche (2003)

Au peuple wallon et à ses représentants au Parlement wallon.

Il y a vingt ans, le 15 septembre 1983, au plus fort d'une crise économique et sociale où faillit sombrer la Wallonie, quatre-vingts citoyens wallons signaient un Manifeste pour la culture wallonne dans lequel ils réclamaient la reconnaissance de la Wallonie comme personnalité morale. Ils affirmaient en outre : « Sont de Wallonie sans réserve tous ceux qui vivent, travaillent dans l'espace wallon ».

Aujourd'hui, des signataires de ce Manifeste, auxquels se sont joints d'autres Wallonnes et Wallons, reprennent la plume pour lancer un appel solennel à leurs représentants au Parlement wallon.

### Un peu d'histoire

Il y a septante-cinq ans, Élie Baussart écrivait : « La Flandre et la Wallonie ne sont pas faites pour la Belgique ; la Belgique est faite pour la Flandre et pour la Wallonie ». C'est de ce principe profondément démocratique que procède la réforme de l'État belge qui a mis en place une Communauté flamande et une Région wallonne. À côté de ces deux réalités, il existe aussi une Région bruxelloise et une Communauté germanophone. Et cela aussi, c'est conforme à la volonté des populations.

Une génération plus tard, la Wallonie s'est si amplement renforcée qu'elle est considérée, comme l'une des entités fédérées en Europe la plus proche de la définition même d'un État souverain.

Mais pour les Wallons (indépendamment ici de la Communauté germanophone) et pour les Bruxellois francophones, il demeure une troisième entité en charge de l'éducation, de certaines matières sociales, des médias publics et de la culture : la Communauté française.

Depuis vingt ans, nous avons eu le temps de mesurer tout ce que cette Communauté française de Belgique a fait perdre à la Wallonie en matière de simple reconnaissance humaine. Cette même Communauté française qui, bien que désargentée et ayant dû plusieurs fois solliciter financièrement la Wallonie et lui abandonner certaines de ses compétences, continue à s'accrocher à ce qui lui reste de pouvoir, sous prétexte d'une solidarité entre Bruxelles et la Wallonie. Une solidarité qui peut s'exercer indépendamment de cette institution.

### La Wallonie ne veut plus payer pour être ignorée

Le Gouvernement wallon se propose de redresser la Wallonie à travers un Contrat d'avenir actualisé. Celui-ci, s'il veut être efficace, devrait mobiliser l'enseignement, c'est-à-dire la jeunesse, de la maternelle à l'université. De très nombreux enseignants estiment qu'il faut régionaliser l'enseignement de manière, notamment, à mieux articuler éducation proprement dite et formation professionnelle. Mais l'enseignement n'est pas de compétence wallonne et le pouvoir politique wallon doit donc s'associer, au mieux, au pouvoir politique communautaire. Association qui se révèle être une complication inutile et une entreprise hasardeuse : la Communauté, en effet, ne recouvre pas le même espace politique qu'une Wallonie d'ailleurs largement ignorée dans les contenus de l'enseignement communautaire. Ignorée aussi dans le libre choix des langues étrangères que les Wallons devraient maîtriser. Et ignorée dans ses langues régionales dont la disparition constituerait une perte pour son patrimoine culturel.

[La Wallonie paie donc, au propre comme au figuré, pour que l'école francophone fasse abstraction d'elle. Cela, elle ne le veut plus.](#)

Si nombre d'experts s'entendent sur la nécessité pour la Wallonie d'acquérir une image forte, a été lancé, dans le cadre de la Communauté française, le Plan Magellan condamné par une majorité du personnel wallon de la RTBF, plan qui se propose de recentraliser tout ou presque sur Bruxelles. On le sait, à Bruxelles, la RTBF éprouve la plus grande gêne à prononcer les mots « Wallon » et « Wallonie ».

[La Wallonie paie donc, au propre comme au figuré, pour que les médias francophones l'ignorent. Cela, elle ne le veut plus.](#)

Il existe des rencontres internationales dans le cadre de l'Organisation internationale de la Francophonie regroupant une cinquantaine d'États. Après les Français et les Québécois, ce sont les Wallons, lesquels constituent 80% de la Communauté française, qui assurent le plus le financement de ces rencontres. Or, ceux qui les y représentent le font au nom de l'État belge ou de la Communauté française.

La Wallonie paie donc, au propre comme au figuré, pour être absente de ces grands forums internationaux que sont les sommets francophones. Cela, elle ne le veut plus.

En maints domaines, on a pu observer un développement réel de la culture wallonne, notamment en ce qui concerne le cinéma. Mais comme la culture reste de la compétence de la Communauté française, les pouvoirs politiques et symboliques qui lui sont associés se comportent comme si la Wallonie devait en être dissociée.

La Wallonie paie donc, au propre comme au figuré, pour que les oeuvres de l'esprit qu'elle produit ne lui soient ni attribuées ni reconnues. Et cela, elle ne le veut plus.

Dans les matières sociales encore de la compétence de la Communauté française, les difficultés budgétaires de celle-ci entraînent dans la vie quotidienne des familles, tant à Bruxelles qu'en Wallonie, des insuffisances criantes comme par exemple dans le domaine des crèches.

La Wallonie paie donc, au propre comme au figuré, pour que les Wallons et, plus particulièrement, les femmes, voient leur épanouissement entravé par le piètre exercice des missions sociales remplies par la Communauté. Et cela, elle ne le veut plus.

Il y a enfin le sport où plusieurs sportives et sportifs de niveau international illustrent la Wallonie. S'ils ont pu le faire, notamment grâce aux efforts des pouvoirs publics wallons, ils ne sont que très rarement identifiés comme wallons par les médias publics, mais seulement en référence à des villes ou des villages.

La Wallonie paie donc, au propre comme au figuré, pour que se développe un sport dont les acteurs wallons ne sont pas présentés comme tels. Et cela, elle ne le veut plus.

## **La Wallonie veut et peut récupérer les compétences dont elle est privée**

L'inexistence culturelle de la Wallonie à laquelle on la condamne se paie d'un lourd tribut.

Parce que des nostalgiques de la Belgique unitaire, sous le couvert de la Communauté française, continuent à vouloir « faire du belge » sans la Flandre.

Parce que, aussi, nombre de Bruxellois estiment que la Communauté française préserve le lien de solidarité entre eux et les Wallons. Que ce lien fige la Wallonie dans un état de subordination matérielle et morale à une Ville qui se vit toujours comme capitale d'un État unitaire ne nous convient pas. Il n'est nul besoin de la Communauté française pour consacrer ce lien de solidarité. Nous nous étonnons de voir si souvent que des membres du Gouvernement bruxellois exercent les compétences en matière d'arts, de lettres et d'audiovisuel alors que ce n'est jamais le cas de membres du Gouvernement wallon : une nouvelle preuve de la volonté de certains d'étouffer tout renforcement culturel de la Wallonie. Nous rejetons aussi l'intention de certains de faire à nouveau coïncider les élections fédérales et celles du Parlement wallon.

Les signataires du présent Manifeste ont le sentiment de parler pour le peuple wallon. Ils estiment urgent que la Wallonie obtienne les compétences en matière de culture, d'enseignement de recherche fondamentale et de médias publics dont on l'a privée.

Aujourd'hui, contrairement à la situation d'il y a vingt ans, la Wallonie dispose des outils politiques et juridiques pour exercer tous les pouvoirs et compétences de la Communauté française. Les signataires du présent Manifeste en appellent donc à ceux qui représentent la Wallonie.

## **Une attente qui peut être satisfaite aisément**

Il n'y a pas d'ouverture au monde sans identité propre. L'Europe valorise l'unité et la diversité, la Francophonie l'égalité et la différence. La Wallonie, produite de toutes ses immigrations, veut elle aussi la diversité, l'égalité et la fraternité.

Elle attend de ses représentants qu'ils lui donnent la possibilité de faire reconnaître sa culture au sens profond du mot, qui ne se limite pas aux seules « affaires culturelles » mais recouvre la plénitude de l'existence citoyenne. Il s'agit seulement d'un petit bout de texte, d'un décret, confiant au peuple wallon les compétences en matière de culture, d'enseignement, de recherche fondamentale et de médias publics dont il est toujours dépourvu. Certes, cette mesure n'est pas la condition suffisante de cette existence citoyenne que nous voulons, mais elle en est la condition nécessaire.

Que celles et ceux que nous avons élus donnent donc cette chance à la Wallonie de résister aux mouvements qui divisent les nations, les peuples, les cultures, les religions, les philosophies, et les êtres humains.